

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Championnat National VTT

04 & 05
JUIN 2022

LOUPES

Infos Pratiques

Rendez-vous au domaine de LA GARDONNE

Entrée Libre et Gratuite



FLASHEZ-MOI POUR OBTENIR DE
NOMBREUSES INFORMATIONS



@nationalufolepvt



Crédit Mutuel
du Sud-Ouest



FÉDÉRATION SPORTIVE DE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Nouvelle-
Aquitaine



Gironde
LE DÉPARTEMENT



Communauté de
Communes
de Créonnais



CRÉON
VILLE BASSE



Circulaire d'organisation

Championnat National VTT 2022

Sommaire

<i>Programme du championnat national VTT 2022</i>	2
<i>Remerciements</i>	3
<i>Le département de Gironde</i>	5
<i>Accès au site</i>	9
<i>Les organisateurs</i>	10
<i>Une application dédiée</i>	13
<i>Hébergements</i>	14
<i>Restauration</i>	15
<i>Repas festif du samedi soir</i>	16
<i>Animations</i>	17
<i>Règlement de l'épreuve</i>	18
<i>Comité d'organisation</i>	18
<i>Programme du championnat</i>	19
<i>Accueil</i>	20
<i>Reconnaissance du circuit</i>	21
<i>Déroulement des épreuves</i>	22
<i>Sélections</i>	24
<i>Rappels importants</i>	25
<i>Grille de départ</i>	28
<i>Le matériel</i>	28
<i>Tenue vestimentaire</i>	29
<i>Contrôle médical</i>	29
<i>Réclamations</i>	30
<i>Récompenses</i>	30
<i>Implantation générale</i>	33
<i>Information sur les circuits</i>	38
<i>Assistance</i>	43
<i>Nos partenaires</i>	44
<i>Nous suivre</i>	46



L'association CREON vélo club et le Comité départemental UFOLEP de Gironde organisent le championnat national VTT les 04 et 05 juin 2022 sur la Plaine de la Gardonne à Loupes (33)



Programme du championnat national VTT 2022

Description :

- ⇒ Un circuit exigeant et technique entre forêt et vignes
- ⇒ Des animations autour de l'évènement
- ⇒ Un Salon Outdoor
- ⇒ Une manifestation éco citoyenne
- ⇒ Concert gratuit

Programme :



Vendredi 03 juin 2022

14h30 – 18h30 : Accueil des délégations,
17h – 18h : Rencontre avec les responsables des délégations
18h : Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT

Samedi 04 juin 2022

8h – 18h : Compétitions nationales
18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur

Dimanche 05 juin 2022

8h – 17h : Compétitions nationales
18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur



Informations et renseignements

COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP GIRONDE

05 56 79 00 22 ufolep33@gmail.com

Remerciements

Véronique LESVIGNES **Maire de Loupes**

Je suis très heureuse et honorée que la commune de Loupes ait été choisie pour l'organisation du championnat national de VTT qui se déroulera les 4 et 5 juin sur le site de la Gardonne.

Je tiens à souligner le travail extraordinaire que réalisent tous les bénévoles de l'association du vélo club de Créon, leur investissement représente des heures et des heures de travail et de présence pour mettre en place une telle manifestation.

Je remercie tous les partenaires publics ou privés qui sans hésiter ont soutenu ce projet pour seule ambition de valoriser le sport comme facteur de lien social.

Le sport est, en effet, le moyen de donner et de recevoir de l'émotion, du respect à travers le regard que l'on porte sur les autres et celui des autres que l'on laisse poser sur soi. Il est aussi le moyen de partager et de vivre de formidables moments de joie et d'amitié.

Pierre GACHET **Maire de CREON**

Encore une fois, le Créon Vélo Club créé l'évènement !

C'est avec un immense plaisir que la Commune de Créon s'engage auprès du Club qui organise le Championnat National de VTT conjointement avec la fédération UFOLEP le 4 et 5 juin prochain à Loupes.

Cette course se disputera sur le splendide site de la Plaine des Sports de la Gardonne.

Le parcours sera à n'en pas douter dur et permettra aux meilleurs de faire la différence mais attention aux défaillances et nombreux pièges du tracé !

Cet événement où l'on attend approximativement 1500 personnes sur les deux jours va nous permettre d'assister à des courses de haut niveau, mais aussi, après deux années difficiles, de se retrouver pour passer un bon moment de convivialité ensemble.

Comment ne pas terminer ce petit mot, en tirant un grand coup de chapeau à l'ensemble des bénévoles, les membres du bureau et le Président du Club Jérôme Fuseau qui dans un laps de temps très court, ont relevé avec brio ce défi qui était d'organiser ce championnat en partant de presque rien « ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait » !

Alain ZABULON **Président de la CDC du créonnais**

Les 4 et 5 juin prochains, l'édition 2022 du championnat national du VTT se tiendra à Loupes sur le site de la Gardonne.

Cette manifestation intervient à peine deux mois après le championnat régional qui a vu, sur le même site des vététistes de tous horizons, concourir à travers les magnifiques espaces boisés qui entourent ce lieu de vie incontournable qu'est devenu la Gardonne.

Gageons que ce championnat national, nouveau défi pour le Créon vélo club se déroulera dans d'aussi bonnes conditions que le championnat régional, qui de l'avis de tous, a été un succès populaire grâce à une parfaite organisation et une mobilisation sans faille des nombreux bénévoles et animateurs du club créonnais.

Nous remercions une nouvelle fois, Madame la maire de Loupes pour son accueil et assurons les organisateurs du championnat, du soutien des élus de la communauté des communes du Créonnais.

Nous vous attendons nombreux les 4 et 5 juin pour soutenir les compétiteurs qui viendront de toute la France !

Jean-Jacques MOZE
Président du comité d'organisation

Après deux longues années d'arrêt de toutes compétitions sportives, dans l'obligation de respecter et de faire respecter les mesures sanitaires imposées par la pandémie à l'échelle planétaire, impactant toute activité humaine ; nous voici enfin dans notre rôle de fédération sportive, fédérant des générations sur une idée, un engagement partagé dans l'organisation et l'action physique.

Pratiquer le sport autrement

Notre candidature, retenue pour l'organisation du national VTT en gironde est la réponse à une attente sportive de plusieurs centaines de jeunes, de femmes et d'hommes vivant leur passion au cœur de l'espace naturel.

Le comité départemental UFOLEP 33, ses élus, son équipe permanente, sa commission technique, l'aide du club support Créon Vélo Club, la mairie de Loupes, la mairie de Créon, la Communauté de Commune du Créonnais, l'ensemble des partenaires et les bénévoles mobilisés, souhaitent être à la hauteur de cet événement de dimension nationale.

Ce même week-end, le comité départemental relèvera le défi avec le dynamique Club Gymnique Lormontais d'accueillir le national de GRS.

Lors de ces rendez-vous, nous mettrons tout en œuvre pour porter très haut les couleurs de notre fédération UFOLEP afin de mettre nos disciplines sportives au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.

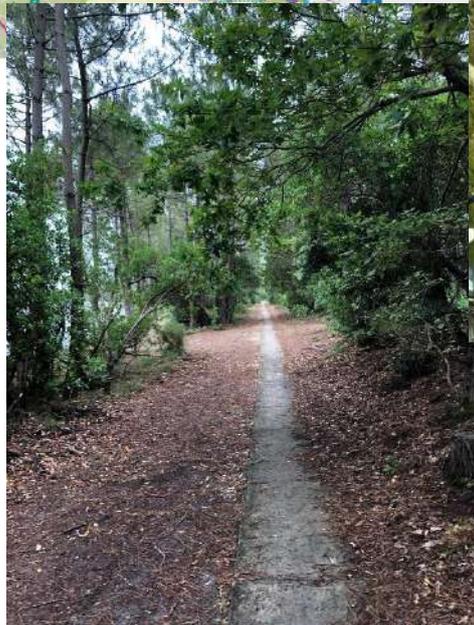
Arnaud JEAN
Président UFOLEP
Secrétaire national de la Ligue de l'enseignement

Les activités cyclistes ont pu slalomer entre les mesures sanitaires, particulièrement celles de pleine nature comme le VTT et ont quasiment pu continuer à rouler durant ces deux dernières années. Nous assisterons donc durant ce week-end de compétitions à de belles courses, masculines et féminines, pour le plaisir des supporters et des spectateurs, venus admirer cette belle épreuve. Merci au comité UFOLEP de Gironde qui a relevé le défi de cette organisation. Durant ce même week-end, il organisera aussi le national de Gymnastique Rythmique Sportive, preuve de la solidité de ce comité, de ses élu.es, de ses salarié.es et de ses commissions et clubs. Que le comité de la Gironde soit donc ici doublement remercié, épaulé par la CNS activités cyclistes, toujours au rendez-vous. Très beau national.

- Une forêt de 480 000 hectares de pins maritimes est cultivée en Gironde.



- Le Département dispose du 1er réseau national de pistes cyclables.



- Hourtin Carcans est le plus grand lac naturel de France.
<https://www.arcgis.com/apps/MapTour/index.html?appid=72e84c9f4f10484b9085906bc6a1709f>



- Plusieurs sites sont classés au « patrimoine mondial de l'UNESCO » parmi lesquels : Bordeaux Port de la Lune, la Juridiction de Saint-Emilion, les chemins de Saint Jacques de Compostelle, le Verrou de l'Estuaire (la Citadelle de Blaye, le Fort Médoc et le Fort Paté), la cité Frugès-Le Corbusier à Pessac.



Accès au site

La compétition se déroulera sur la commune de Loupes, petit village du sud-ouest de la France.

Gare TGV de Bordeaux : 35 minutes

Sortie Rocade de Bordeaux A630 : Sortie n°24 – rocade extérieure – Bergerac

Coordonnées GPS : 44°48'30.5"N 0°23'04.8"W

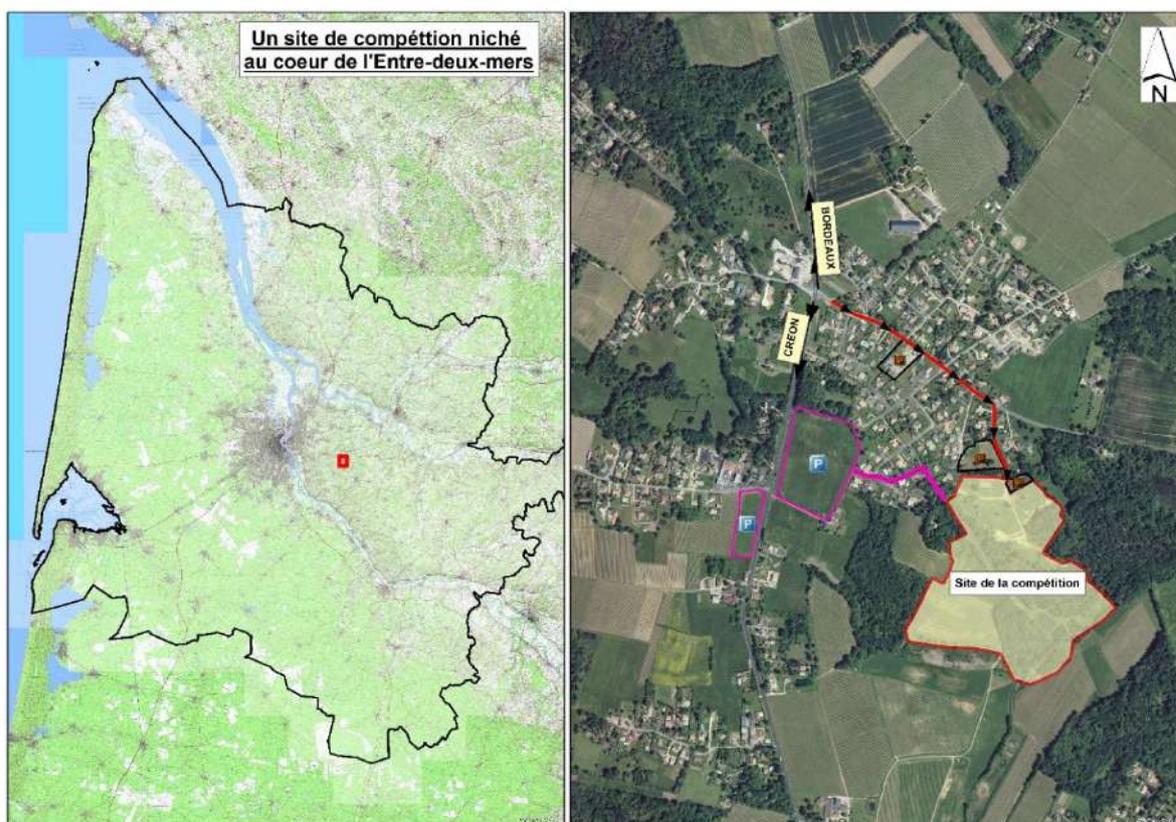
Le village est situé dans le département de la Gironde en région Nouvelle-Aquitaine. Le village de Loupes appartient à l'arrondissement de Bordeaux et au canton de Créon. En termes de stationnement, le site proposera à moins de 500 mètres à pied, de vastes espaces de stationnement, de près de 6 hectares.

Le site entièrement sécurisé, aucun véhicule en dehors des services de secours et de l'organisation ne circulera sur le site, fera la part belle aux déplacements doux.

Un peu de Géographie :

L'altitude moyenne de Loupes est de 90 mètres environ. Sa superficie est de 4.87 km². Sa latitude est de 44.81 degrés Nord et sa longitude de 0.396 degrés Ouest.

Situé à moins de 20 kms du centre de la ville de Bordeaux, Loupes est une commune de la rive droite de la Garonne.



Les organisateurs

Le Comité UFOLEP de la Gironde



Le Comité Départemental UFOLEP de la Gironde, fort de ses 200 associations affiliées, ses 7000 adhérents, regroupe plus d'une vingtaine d'activités sportives sur tout le territoire, prouvant ainsi le dynamisme du Comité.

Également engagé depuis de nombreuses années dans le Sport & société, l'UFOLEP Gironde travaille auprès des publics en difficulté, dans des secteurs carencés et a ouvert depuis quatre ans une antenne dans le quartier de Bordeaux-Nord afin de proposer ses activités de la petite enfance jusqu'aux seniors.

Le VTT en UFOLEP Gironde c'est 30 clubs dont 10 écoles de VTT, 1 200 licenciés dont 350 jeunes.

Sous forme éducative pour les jeunes, en randonnée ou en compétition le VTT en UFOLEP occupe une place importante dans le paysage des sports outdoor en Gironde.

Un calendrier dynamique avec 5 courses, 24 randonnées, 5 plateaux éducatifs Kid Bike.

Le CREON VELO CLUB

Le Créon Vélo Club a été fondé en 2000 et aurait dû souffler les bougies de son vingtième anniversaire au cours de l'année 2020.

Malheureusement la crise sanitaire en a décidé autrement mais finalement, le destin ne fait pas les choses si mal que cela.

La saison 2021-2022 sera finalement la saison de tous les records pour le Créon Vélo Club.

Fort de ses 150 licenciés, dont plus de 100 jeunes de moins de 17 ans, le Créon Vélo propose des sorties de l'école de vélo les samedis après-midi, et qui traditionnellement organise pas moins de deux randonnées VTT, mais également une manche du Kid Bike, s'est vu confié cette année un sacré challenge sportif.



Après avoir organisé successivement une manche de cyclo-cross comptant pour la coupe de Gironde, le championnat régional de VTT sur le site de la Gardonne le 03 avril dernier, la passe de trois est désormais en passe d'être réalisée avec la délicate mission d'organiser le championnat national de VTT UFOLEP 2022 les 04 et 05 juin 2022 et ce quelques semaines après le régional de VTT.

La poussière tout juste retombée sur les chemins du dernier championnat régional de VTT, les nombreux bénévoles du Créon Vélo Club, sans qui rien de tout cela ne serait possible, se sont remis au travail pour agrémenter le parcours de quelques surprises supplémentaires, le championnat national mérite bien quelques nouvelles difficultés.

Le parcours qui vous sera proposé en fonction de votre catégorie est un condensé de ce qui se fait de mieux dans l'entre-deux-mers. Des sentiers techniques et joueurs serpentant au milieu d'un massif forestier niché au cœur d'un espace naturel préservé de près de 2Ha.



Mais ne vous méprenez pas, les parcours qui vous seront proposés ne seront pas pour autant dénués de difficultés, affichant ainsi un dénivelé positif significatif (compris entre 55 et plus de 170 mètres au tour), qui nécessiteront une gestion de l'effort indispensable pour franchir la ligne d'arrivée.

En ma qualité de Président du Créon Vélo Club, je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont travaillé sur le site pour vous proposer des parcours variés et une organisation que nous espérons sans faille.

Un grand merci également aux collectivités et partenaires qui nous accompagnent et nous soutiennent depuis de nombreuses années et sans qui tout cela ne serait tout simplement pas possible

Nous vous donnons donc rendez-vous les 04 et 05 juin 2022 sur la plaine des sports de la Gardonne pour prendre part au championnat national de VTT 2022 UFOLEP.

A très bientôt en Gironde

Jérôme Fuseau
Président Créon Vélo Club

Une application dédiée

Spécialement conçue pour tout savoir sur le championnat

Rendez-vous sur l'application cartographique <https://bit.ly/3JOCDQO> qui vous permettra de disposer de nombreuses informations mises à jour fréquemment et notamment :

- La localisation du site
- Se loger sur le site et à proximité du site
- Les parcours, les dénivelés
- les stationnements, etc...

Championnat National VTT 2022 - UFOLEP

Édition 2022 Se rendre sur le site de la compétition / Se loger Le site - les parcours

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Championnat NATIONAL VTT

04 & 05 JUIN 2022 LOUPES

Infos Pratiques
Tous les renseignements sont sur le site
Entrez le code de votre

Présentation de la compétition VTT UFOLEP 2022

En partenariat avec les communes de Loupes, Créon et avec le soutien de la Communauté des Communes du Créonnais, le Créon Vélo Club est honoré d'avoir été retenu par UFOLEP pour organiser le Championnat National de VTT UFOLEP les 04 et 05 juin 2022 sur la plaine des sports de la Gardonne (située sur la commune de Loupes).

Ce site magnifique a été déjà le théâtre du championnat régional de VTT UFOLEP le 03 avril 2022. Pour vous donner envie de prendre part à ce championnat, une vidéo du parcours issue du championnat départemental organisé en 2017.

Championnat Régional Aquitaine VTT 2022

Championnat National VTT 2022 - UFOLEP

Édition 2022 Se rendre sur le site de la compétition / Se loger Le site - les parcours

Parcours Adultes

Ce parcours d'une longueur de 5.1 kms propose un **dénivelé positif de 170m environ par tour.**

En fonction des catégories, le parcours sera emprunté au moins 4 fois et jusqu'à 6 fois.

La gestion de l'effort sera primordiale tant le parcours est exigeant physiquement.

Sans grandes difficultés techniques, le parcours alterne les "singles" en sous bois et des parties plus roulaties destinées à doubler.

Le retour sur la plaine de départ mettra les mollets à rude épreuve une dernière fois avec une ultime montée à flanc de coteaux avant repasser sous l'arche de départ.

Hébergements

Dans l'objectif de privilégier un accueil de qualité, différents types d'hébergement sont proposés, renseignez-vous sur les différentes plateformes et sites officiels :

<http://www.bordeaux-tourisme.com/>

<http://www.gironde-tourisme.fr/>

<https://www.airbnb.fr>

<https://www.gites-de-france.com/fr>

<https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/bordeaux-est>



Restauration

Tout au long du week-end, une équipe de bénévoles vous proposera une restauration sur site.

Des boissons fraîches (Bière, Limonade, Sodas), sandwichs, frites, crêpes, Café, Thé, etc.)



Repas festif du samedi soir

Concert gratuit

Réservation obligatoire avant le 27 mai

MENU *Boissons non comprises dans le tarif*



Pavé de bœuf / frites

Fromage

Salade

Tarte aux pommes

2 possibilités de réservation et de paiement :

- **Par courrier en envoyant le bon de commande** ci-dessous accompagné d'un chèque du montant total à l'ordre du Créon Vélo Club

- **En ligne par paiement en Carte Bancaire via AssoConnect :**

<https://bit.ly/3LlnCe5>

La réservation et le paiement sont à envoyer avant le 27 mai 2022 à l'adresse suivante :

**Créon Vélo Club
50 place de la prévôté
33670 Créon**

BON DE COMMANDE Grill Party (04/06/2022)

NOM :

Prénom :

Le

Signature

Téléphone :

Mail :

Club :

Nom du département + n° :

Je souhaite réserver

Repas adulte

..... repas X 16 € =€

Repas enfant (moins de 14 ans)

..... repas X 10 € =€

Animations

Tout au long du week-end, vous pourrez profiter d'animations autour de l'évènement



et d'un salon Outdoor avec nos partenaires Décathlon, Poli, 4ULTRA ...

Règlement de l'épreuve

Le championnat national de VTT se déroulera le samedi 04 juin et le dimanche 05 juin 2022 sur le site de Loupes.

Le Comité Départemental UFOLEP33 et l'association Créon Vélo Club, organisent cet évènement sous couvert de l'UFOLEP National

Page Facebook : <https://www.facebook.com/nationalufolepvt/>

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

Comité d'organisation

Président de l'épreuve : Arnaud JEAN, président de l'UFOLEP National

Responsable de la CNS : Alain GARNIER

Chargé technique du VTT au sein de la CNS : Jacky PLONQUET/Patrick CROMMELINCK

Responsables du comité d'organisation, Jean-Jacques MOZE président de l'UFOLEP 33

Responsables techniques du site : Jérôme FUSEAU, Jean-François AUDET

Membres de la CNS

Patrick CROMMELINCK

Alain GARNIER

Vincent LEFRANT

Daniel LEGLEVIC

Jacky PLONQUET

Karine DEVERT

Commissaires nationaux

Patricia CROMMELINCK

Catherine GARNIER

Jean-Claude DURAND

Programme du championnat

Vendredi 03 juin 2022

14h30 – 18h30 : Accueil des délégations,

17h – 18h : Rencontre avec les responsables des délégations

18h : Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT

Samedi 04 juin 2022

8h – 18h : Compétitions nationales

18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur

Dimanche 05 juin 2022

8h – 17h : Compétitions nationales

18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur

Accueil

L'accueil des responsables de délégation se fera sur la plaine de la Gardonne.

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical dans un délai de 15 jours). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : **50 € /adulte et 35 € / jeune** conformément aux Règlements financiers des Épreuves nationales.



Reconnaissance du circuit

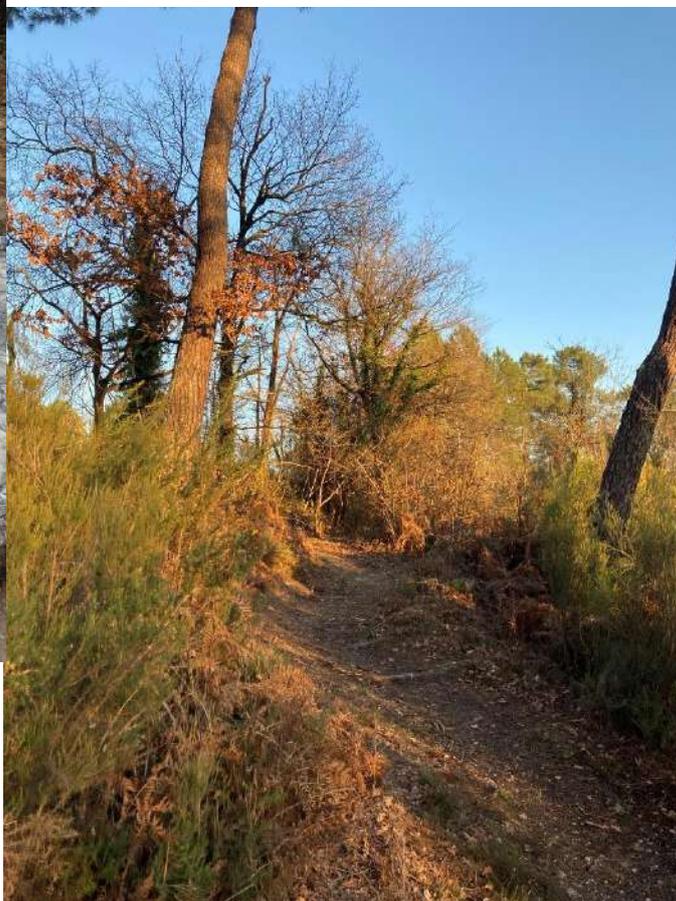
Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances de l'APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs Garanties les couvrent pour ces reconnaissances.

Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Vendredi 03 juin 2022 de 13h00 à 20h30 et samedi 04 juin 2022 après la fin des courses du soir et jusqu'à 20h30.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves pour tout compétiteur Vététiste, sous peine de disqualification.



Déroulement des épreuves

La longueur du circuit est de 5.2 km avec un dénivelé de 170 m D+ par tour.

En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du responsable technique national de l'activité, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, **30 min. avant l'heure de départ.**
Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Lors du dernier tour, il a été décidé d'arrêter les compétiteurs, au-delà de 50% du temps du tour du 1er, et de les classer dans l'ordre sur la ligne à un tour.
Exemple : le 1^o coureur partant pour son dernier tour a parcouru l'avant-dernier en 21 minutes, les concurrents passant la ligne au-delà des (10'30 = 11 ') 11 minutes seront arrêtés et ne repartiront pas pour leur dernier tour. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage sur la ligne.

Samedi 04 juin 2022

CATEGORIES	DEPART	TOTAL KILOMETRES	KILOMETRAGE DU TOUR	NOMBRE DE TOURS	DUREE MAX. DU 1 ^{ER}
Adultes Masculins 60 et +	8h00	21 kms	5.2 km	4	1h20
Adultes Masculins 50-59 ans	9h40	26 kms	5.2 km	5	1h30
Adultes Masculins 17- 19 ans	11h30	26 kms	5.2 km	5	1h20
Tandem	14h20	26 kms	5.2 km	5	1h30
Tandem Mixte	14h30	26 kms	5.2 km	5	1h30
Adulte Masculins 40-49 ans	16h40	31,2 kms	5.2 km	6	1h40

Dimanche 05 juin 2022

CATEGORIES	DEPART	TOTAL KILOMETRES	KILOMETRAGE DU TOUR	NOMBRE DE TOURS	DUREE MAX. DU 1^{ER}
Adultes Masculins 20/29 ans	8 H 00	31,2 kms	5.2 km	6	1h40
Jeunes Masculins 15/16 ans	10 h 00	19 kms	3.8 km	5	1h
Jeunes Féminines 15/16 ans	10 h 05	19 kms	3,8 km	5	1h
Jeunes Masculins 13/14 ans	11 h 15	8,5 kms	2.8 km	3	35min
Jeunes Féminines 13/14 ans	11 h 20	8,5 kms	2.8 km	3	35min
Jeunes Masculins 11/12 ans	12 h 30	7,2 kms	1.8 Km	4	25min
Jeunes Féminines 11/12 ans	12 h 30	7,2 kms	1.8 Km	4	25min
Adultes Féminines 17/29 ans	13 h 30	21 kms	5.2 km	4	1h20
Adultes Féminines 30/39 ans	13 h 40	21 kms	5.2 km	4	1h20
Adultes Féminines 40/49 ans	13 h 50	21 kms	5.2 km	4	1h20
Adultes féminines 50 et+	14 h00	21 kms	5.2 km	4	1 h00
Adultes Masculins 30-39 ans	15 h 15	31,2 kms	5.2 km	6	1h40

Sélections

Chaque Comité départemental peut engager, dans chaque catégorie

Jeunes Masculins 11/12 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Jeunes féminines 11/12 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Jeunes Masculins 13/14 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Jeunes féminines 13/14 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Jeunes Masculins 15/16 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Jeunes féminines 15/16 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Adultes masculins 17/19 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Adultes masculins 20/29 ans	6 titulaires + 1 remplaçant
Adultes masculins 30/39 ans	6 titulaires + 1 remplaçant
Adultes masculins 40/49 ans	6 titulaires + 1 remplaçant
Adultes masculins 50/59 ans	6 titulaires + 1 remplaçant
Adultes masculins 60 ans et +	6 titulaires + 1 remplaçant
Adultes féminines 17/29 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Adultes féminines 30/39 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Adultes féminines 40/49 ans	10 titulaires + 1 remplaçant
Adultes féminines 50 ans et +	10 titulaires + 1 remplaçant
Tandems masculins 17 ans et +	5 équipages
Tandems mixtes 17 ans et +	5 équipages

Rappels importants

Rappel : la carte VTT est obligatoire pour s'engager sur le national

Catégorie d'âge

Catégorie Jeunes

Saison : 2022

Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2012	et le	31/12/2013
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2010	et le	31/12/2011
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2008	et le	31/12/2009
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2006	et le	31/12/2007

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2003	et le	31/12/2005
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1993	et le	31/12/2002
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1983	et le	31/12/1992
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1973	et le	31/12/1982
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1963	et le	31/12/1972
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1962		

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1993	et le	31/12/2005
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1983	et le	31/12/1992
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1973	et le	31/12/1982
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1972		

Règlement national

- A-3/4 – Tout(e) licencié(e) classé(e) « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur(trice) VTT.UFOLEP »
 - Si le nombre maximum dans chaque catégorie n'est pas atteint, les remplaçants seront autorisés à partir.
 - ATTENTION le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories). *Exemple* : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat national.

- Tandems masculins et mixtes : Ne peuvent participer que les Adultes nés en 2005 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié. « Les jeunes âgé(e)s 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem.

Licences et cartons de compétition. cf. règlement et titre

- A-2, » La licence
- A-3, » La Carte

Surclassement

- Les Jeunes de 14 ans surclassés participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.
- Les Jeunes masculins de 16 ans surclassés participent au National réservé aux Adultes masculins 17/19 ans.
- Les Jeunes féminines âgées de 16 ans surclassées participent au National réservé aux Adultes féminines 17/29 ans.
- Tou(te)s ces jeunes surclassés doivent présenter un certificat médical de surclassement.

Engagements

Les procédures d'engagements à l'occasion de ce national de VTT sont semblables à celles de tous les nationaux Activités Cyclistes.

Il faudra se connecter à la plateforme d'engagement, les enregistrements se faisant directement en ligne.

Ce sera le délégué qui jugera bon ou pas de communiquer ce code aux personnes habilitées de son département.

L'ouverture du serveur se fera le 12 mai 2022 à 0h00 et la fermeture le 24 mai 2022 à minuit.

Chronométrage et classements avec système de transpondeurs

Les classements et le chronométrage seront effectués sur l'ensemble de nos nationaux par un système de transpondeurs. Ce matériel est onéreux (30 000 euros) et nous entendons, avec vous, le conserver en l'état pendant plusieurs années.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui va nous obliger à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui franchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans nous avoir rendu le transpondeur :

· Il sera avisé par courrier, nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur. Passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (50 €).

· Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national impliquera, de fait, l'acceptation du présent communiqué.

- **Les documents à joindre** (CM, dérogations) devront être téléchargés sur le site de la CNS. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

**Référent VTT CNS
Jacky PLONQUET
7 Clos des Forges
02310 PAVANT**

- **Droits d'engagements :**

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP National adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements. Selon le barème en cours (règlement financier 2017/2018) :

Engagement jeune : 9,00 €

Engagement adulte : 15,00 €

La fiche Internet d'un concurrent doit être complétée s'il y a lieu par l'envoi

- De la photocopie des certificats médicaux de surclassement
- Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité départemental
- Les documents sont à télécharger sur la Plateforme d'engagements

Grille de départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé dans l'ordre suivant :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement inter comité de l'année précédente, puis dans l'ordre d'arrivée sur la plateforme d'engagement, pour les comités n'ayant pas été classés.

Dans chaque comité, les engagés seront placés dans l'ordre de sélection établi par le département sur la feuille d'engagement.

- En dernière ligne seront placés tous les engagés pour lesquels il s'avérera que les renseignements fournis sont incomplets (Exemple : non-indication de la double appartenance ; non-indication de la catégorie FFC ...)

Le matériel

Se référer à la fiche 13 du Règlement national VTT Ufolep.

Sont admis les Vélos tout terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi-relevé (Embouts bouchés)
- VTT avec roues de 26 pouces à 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bars end, les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites.
- Le **changement de vélo est interdit** et toutes les réparations de matériel ne pourront se faire que dans la zone technique spécifique.
- Sont interdits
 1. les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne
 2. les caméras, quel que soit le point d'ancrage

Tenue vestimentaire

Port du casque homologué à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association)
- Les maillots de triathlètes (sans manches)
- Les maillots de « Champion départemental, régional ou national »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Réclamations

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements » ou par le compétiteur lui-même.

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à l'ordre de l'UFOLEP nationale) auprès de :

Alain GARNIER
Responsable de la CNS
88, Rue des roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cette réclamation impacte également le classement par Comité, ce dernier sera gelé également, il peut en être de même pour le classement Intercomité.

Récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

La tenue cycliste (**maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette**) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

Dans chaque catégorie :

➤ Classement individuel

Au premier : 1 maillot - 1 coupe - 1 médaille « or » - 1 Bouquet
Au deuxième : 1 coupe - 1 médaille « argent »
Au troisième : 1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : sur le maillot de « **Champion national** », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

➤ Classement par équipe départementale

Pour chaque catégorie, prise en compte des 3 meilleures places.

Équipe classée 1^{ère} : 1 coupe - 3 médailles « or »
Équipe classée 2^{ème} : 3 médailles « argent »
Équipe classée 3^{ème} : 3 médailles « bronze »

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes masculins 11/12 ans
- Jeunes masculins 13/14 ans
- Jeunes masculins 15/16 ans
- Jeunes féminines 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans ensemble (les jeunes féminines ne courant pas ensemble, ce sont les places obtenues dans chacune des catégories qui seront additionnées)
- Adultes Féminines 17/29 ans + Adultes féminines 30/39 ans ensemble (classement 2)
- Adultes Féminines 40/49 ans + Adultes Féminines 50 ans et + seules (classement 2)
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus
- Tandems (catégories « Mixte » et « Masculin » confondues)

➤ **Classement inter-comités :**

Par addition de la meilleure place obtenue dans les catégories citées ci-dessous par 6 représentants d'un même Comité départemental (un ou une classé(e) par catégorie).

En cas d'égalité, la meilleure place départagera, en cas de nouvelle égalité la meilleure deuxième place, etc.

Équipe classée 1^{ère} : 1 coupe + 5 médailles « or »
Équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} : 5 médailles « argent/ bronze »

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes 11/12 ans (masculins et féminines), Jeunes 13/14 ans (masculins et féminines), Jeunes 15/16 ans (masculins et féminines)
→ Sur l'ensemble de ces catégories, **seule sera prise en compte la meilleure place qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin.**
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus
- Tandem toutes catégories

Après chaque fin de course, les 3 premiers doivent monter sur le podium situé juste après la ligne d'arrivée pour la remise de maillot symbolique.

ATTENTION : Pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement national VTT en vigueur à télécharger sur le site : <http://www.cyclisme-ufolep.org>

Implantation générale

Ce site naturel d'une superficie de 2 ha propose ainsi trois circuits destinés à être le support des courses jeunes et un parcours destiné aux courses des catégories de 17 ans et plus.

Les circuits des catégories 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans proposent ainsi des parcours allant de 1,8 kms à 3,2 kms avec un dénivelé compris entre 60 et 110m par tour.

Le parcours adulte propose quant à lui un circuit de 5,2 kms environ avec un dénivelé positif de 170 mètres par tour.

Vous êtes sur un espace naturel protégé, merci de respecter les lieux et l'environnement et de jeter tous vos déchets dans les containers prévus à cet effet sur l'ensemble du site. On compte sur vous pour laisser un espace propre.

**LE TRI DES DECHETS
SUR LE SITE VTT
DE LOUPES**

**AMIS DE L'AVENTURE ET DE LA NATURE,
MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI !**

DÉCHETS ALIMENTAIRES
MATÉRIAUX RECYCLABLES
VERRE
ORDURES MÉNAGÈRES

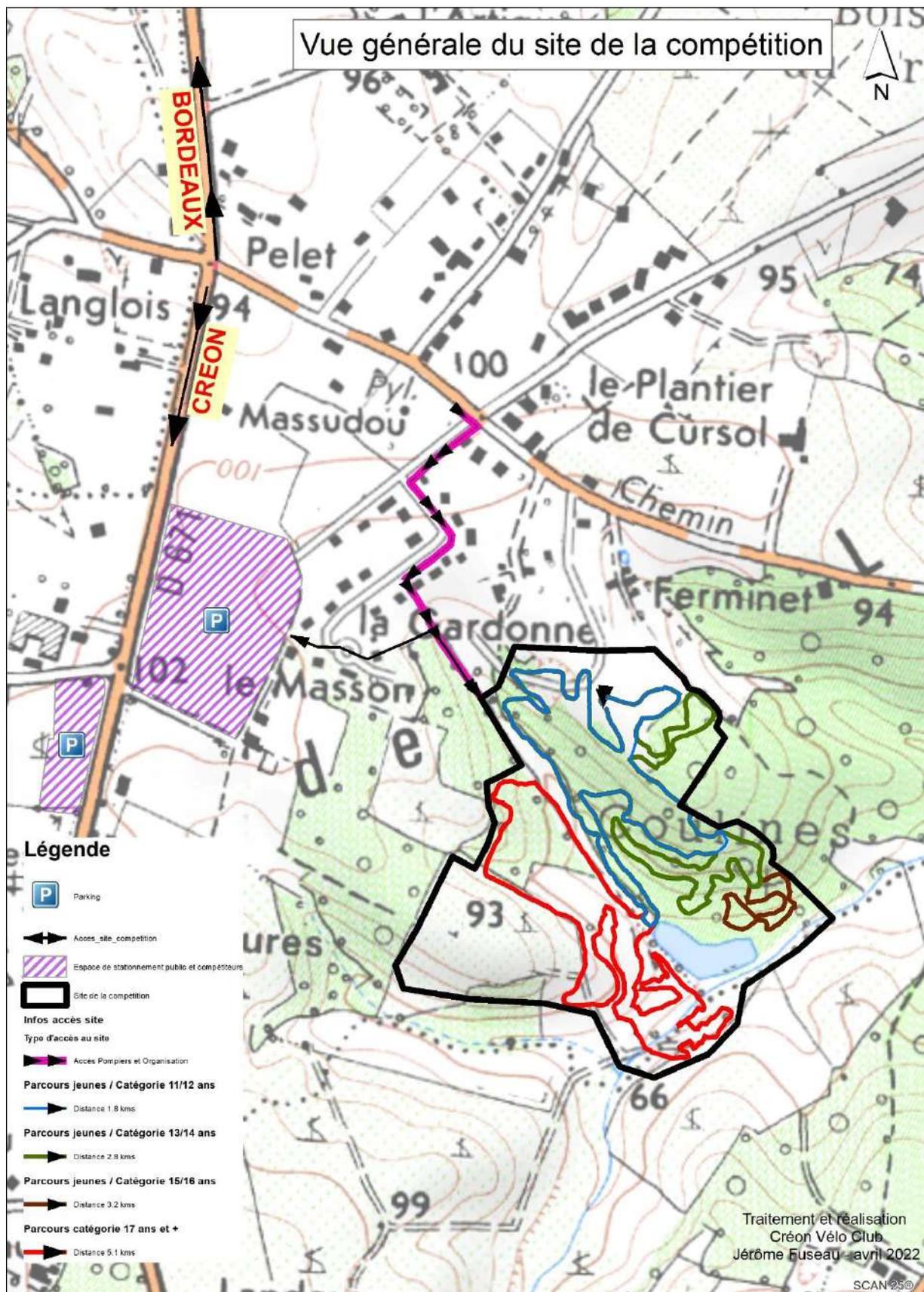
à recycler **non recyclables**

LE SEMOCTOM ACCOMPAGNE LES MANIFESTATIONS ECORESPONSABLES

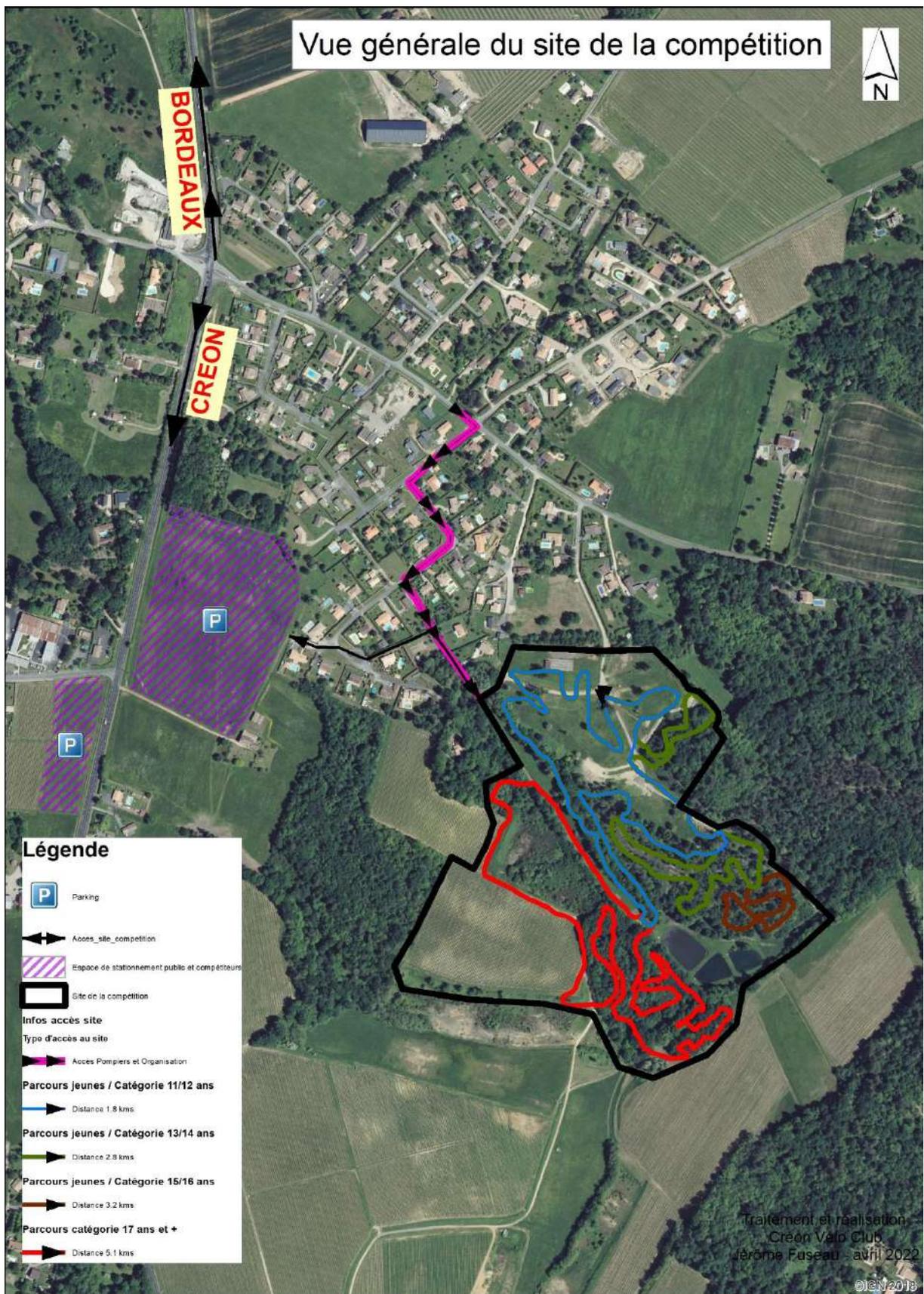
www.semocotom.com tél : 05 57 34 53 25
courriel : services-administratifs@semocotom.com

SEMOCOTOM

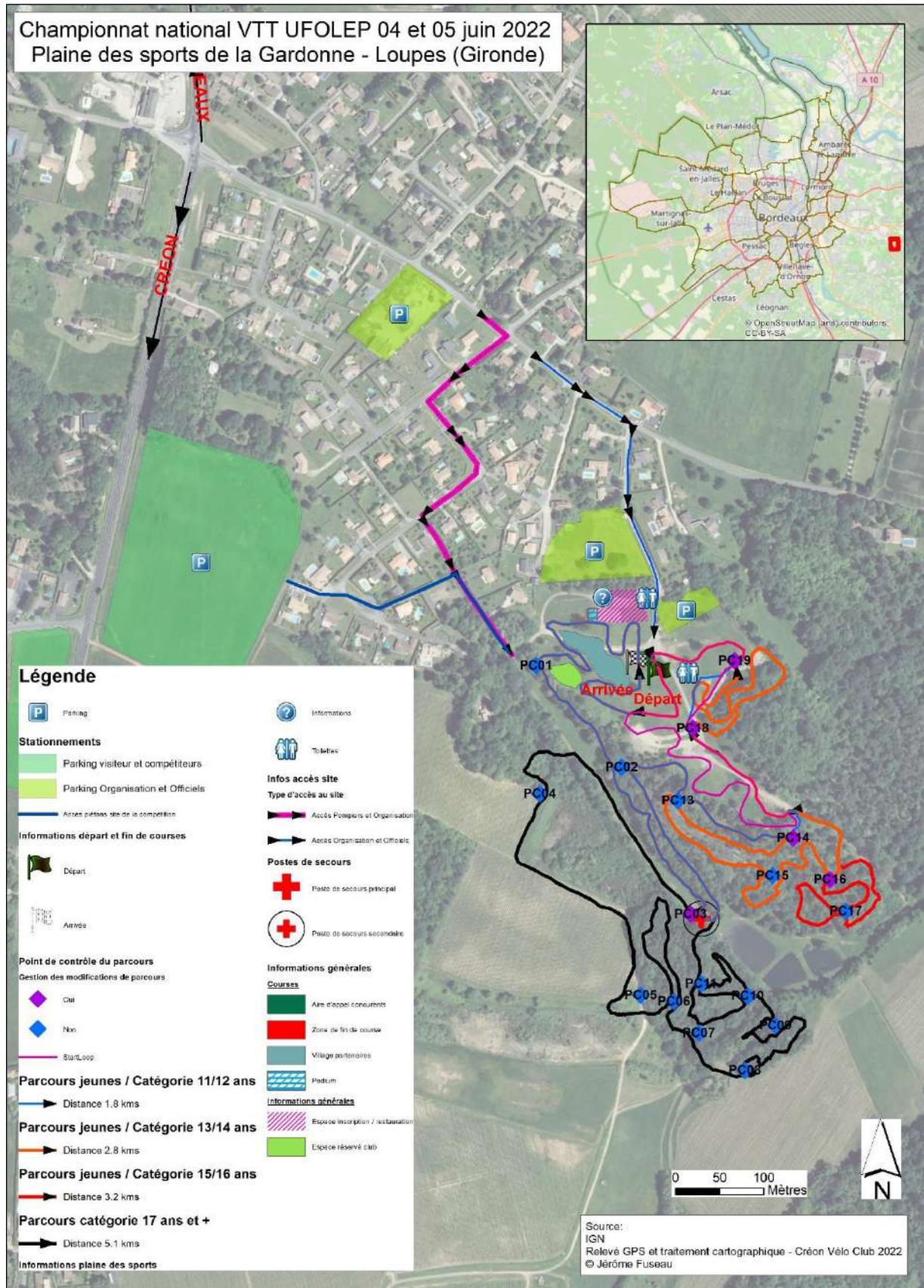
Vue aérienne du site



Vue aérienne du site



Implantation du site



Parking Camping-car

La commune de Créon (4km) dispose d'une aire Camping-Car près de la Station-Vélo. Jetons pour électricité/eau et vidange des eaux usées.

<https://www.entredeuxmers.com/offre/aire-de-camping-cars-de-cr%C3%A9on/>

Sur site, les campings cars seront accueillis sur un champ situé à proximité de la zone de compétition (à 300m). Point d'eau et toilettes sur la zone de compétition. Collecte et Tri des déchets mis en place sur la zone d'accueil des campings cars. Camping en tente possible (nous contacter).

Feux interdits sur la zone de compétition.

Le Créon Vélo Club met en place un **système de réservation gratuit** afin que vous puissiez réserver un emplacement pour votre camping-car.

Attention > les places sont limitées

Réservez votre emplacement sur le site : <https://forms.gle/iC4J8FEPfoPWnAHW8>

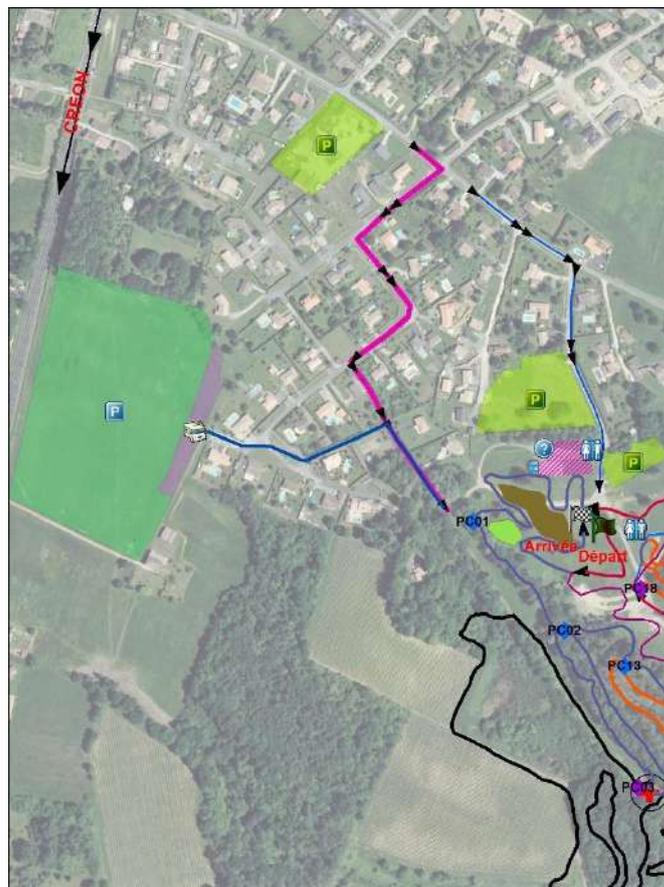


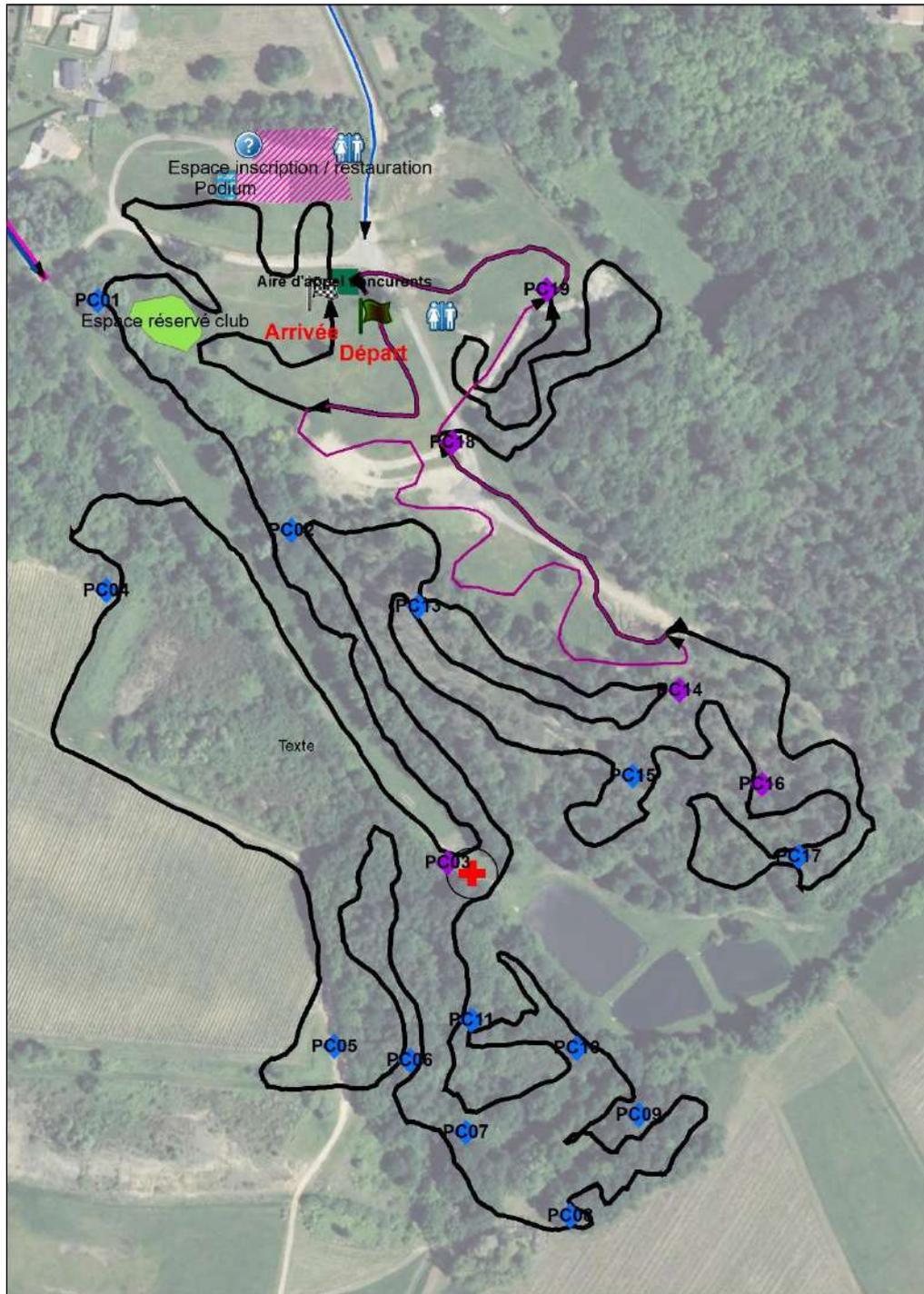
Figure 1 : Parking Camping-car

Information sur les circuits

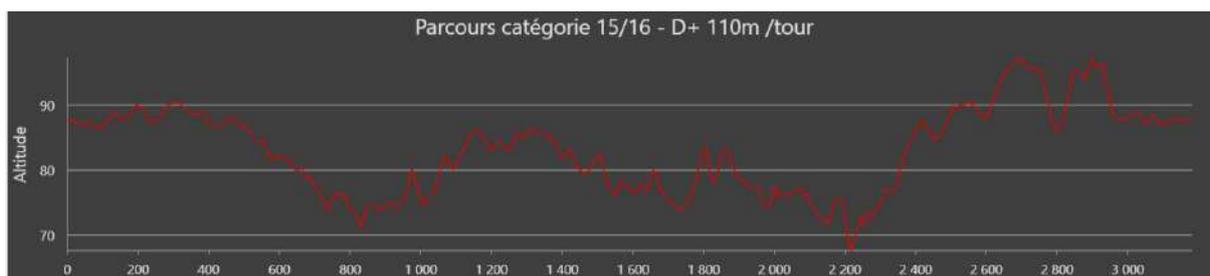
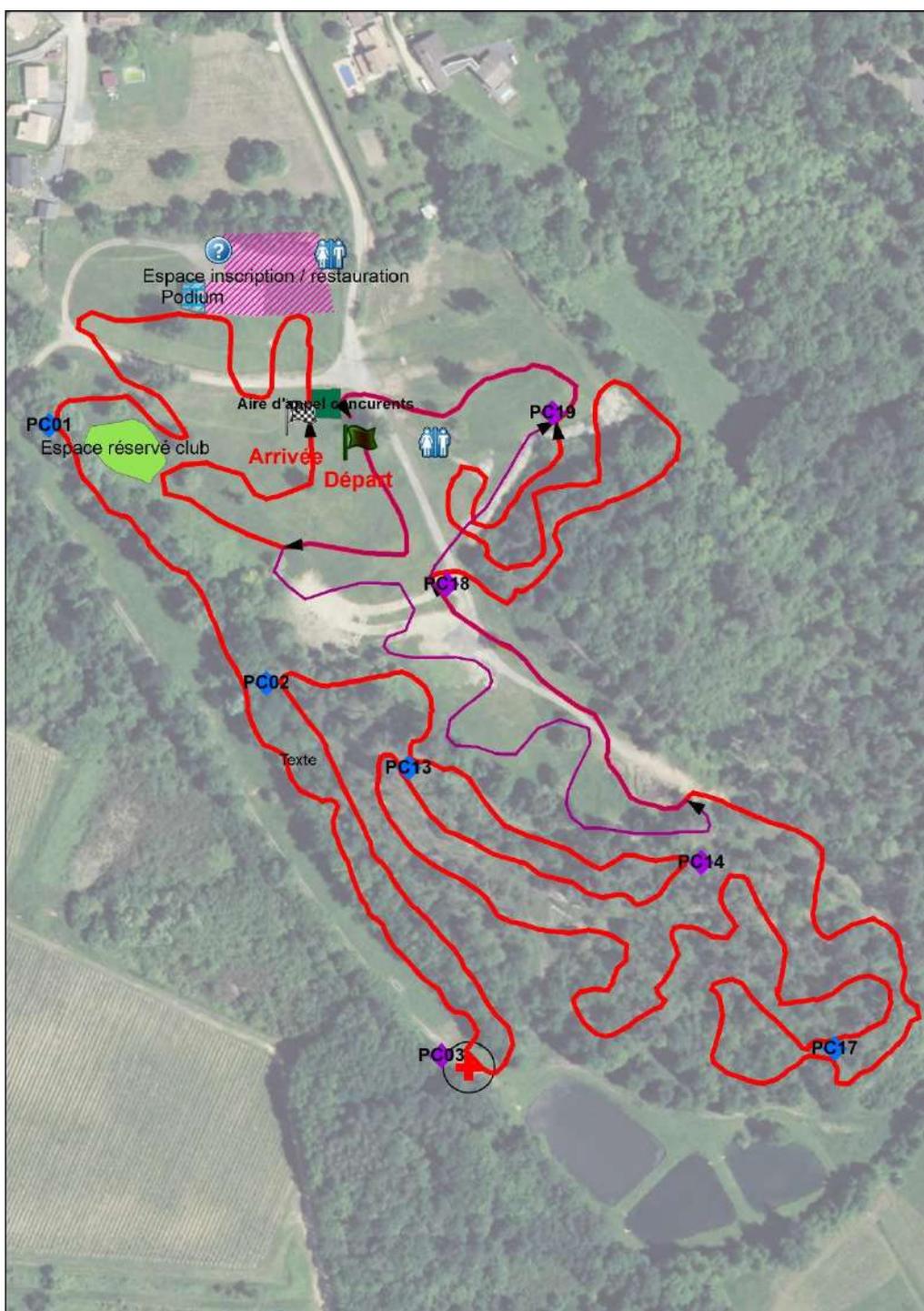
Figure 2 : Eléments de légende commune à toutes les cartes



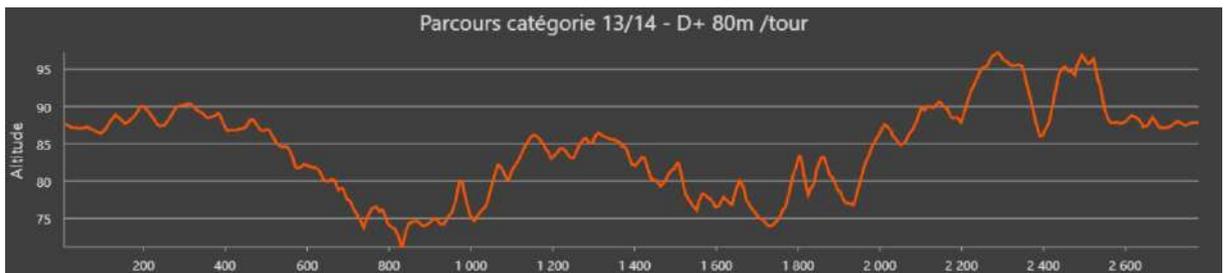
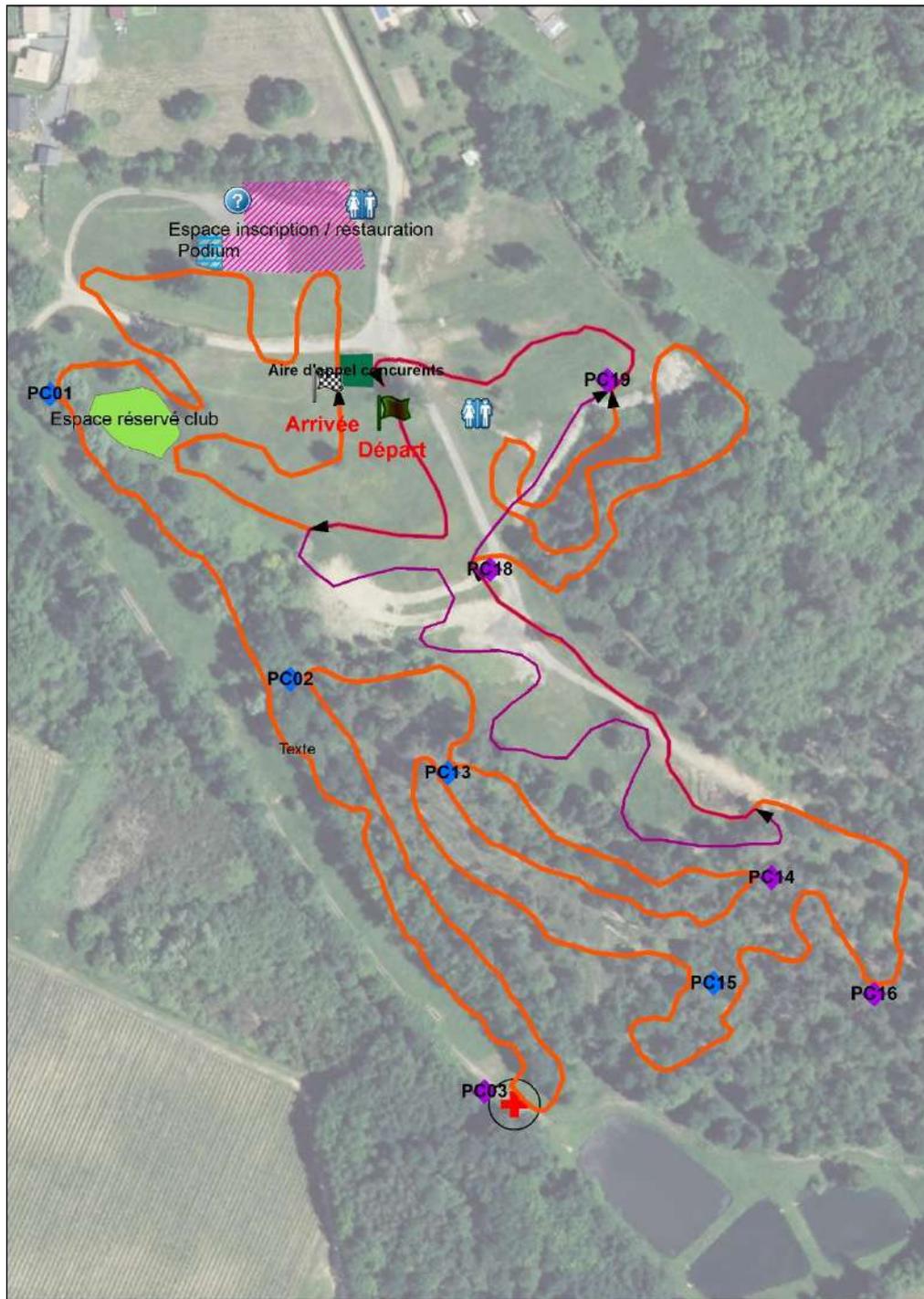
Circuit « principal » catégories Adultes -- +/- 5,2 KM



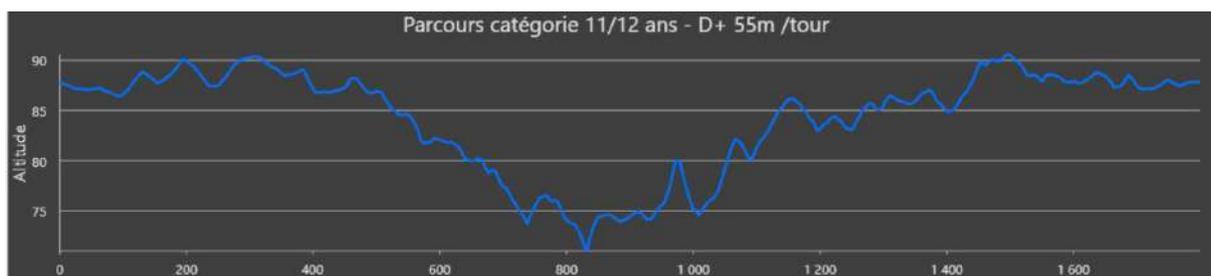
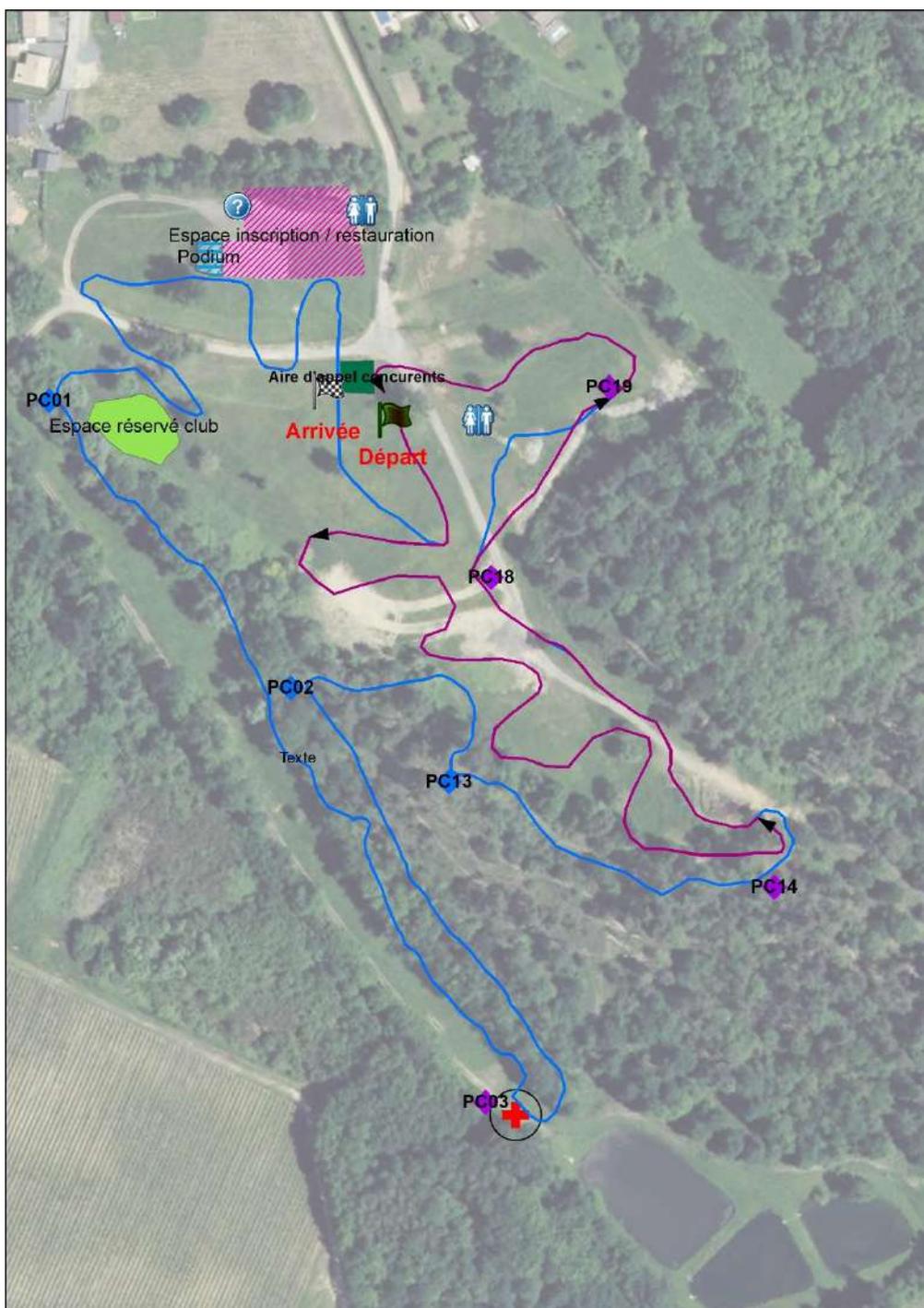
Circuit « jeunes » catégories 15/16 -- +/- 3,2 KM



Circuit « jeunes » catégories 13/14 -- +/- 2,8 KM



Circuit « jeunes » catégories 11/12 -- +/- 1,8 KM



Assistance



Sur les deux jours du championnat, Materiel-Velo Artigues sera présent toute la journée pour proposer **une assistance mécanique** -

frais d'atelier offerts

Un stand dédié sera proposé au sein du village partenaires.



Nos partenaires





MAXIME REVIDAT
BOULANGER PÂTISSIER
ST GERMAIN DU PUCH



Nous suivre



Site internet du Comité UFOLEP 33 : www.cd.ufolep.org/gironde

Site internet du Créon Vélo Club : <https://www.creonvtt.fr/>

L'application cartographique <https://bit.ly/3J0CDQO>

facebook

Page Facebook du National VTT :

<https://www.facebook.com/nationalufolepvtt/>

Page Facebook Créon Vélo Club : <https://www.facebook.com/Créon-VTT-188837004465088>

Page Facebook de l'UFOLEP de la Gironde : <https://www.facebook.com/ufolep33>





